

Atelier XV : Intégrer le handicap et transformer ce qui se joue en classe

Une tout autre école est possible

Grande rencontre des initiatives

20 novembre 2016

Animation :

- *Jean-Pierre Coenen, Ligue des Droits de l'Enfant, Président de la Plate-Forme pour l'intégration scolaire*

Intervenant-e-s :

- *Claire de Halleux, administratrice déléguée de l'asbl Ecole et Surdit , classe int gr e*
- *Laurie Clippe, institutrice dans une classe inclusive   l' cole Saint Paul de Mont-sur-Marchienne*
- *Muriel Lossy, enseignante en type 5 (maladies) dans une classe int gr e*

Th me et objectifs de l'atelier : L' cole devient de plus en plus inclusive. En accueillant en int gration des enfants   « besoins sp cifiques » (enfants avec « dys », enfants porteurs de handicaps ou de maladies graves), elle se transforme, adapte ses pratiques p dagogiques, s'h t rog n ise et devient plus accueillante pour toutes les diff rences. L'atelier propose de partager des exp riences d'int gration, tant individuelles que collectives, en classes int gr es. Des enseignants ou des coordinateurs de projets d'int gration pr senteront leurs exp riences et les b n fices qu'ont ces int grations   la fois pour les enfants concern s mais  galement pour leurs pairs, les  quipes enseignantes et les familles. Un d bat suivra les pr sentations.

Ce que dit le Manifeste : « Allant   l'encontre des tendances actuelles de regroupement des  l ves partageant des profils similaires, une tout autre  cole m lange pauvres et riches, soi-disant intellos et pr tendu-e-s manuelle-s, croyant-e-s et ath es, porteurs-ses ou non de handicaps. Celles et ceux qui, parmi ces jeunes, sont aujourd'hui per u-e-s comme des « boulets », des « poids morts », des «  l ves pas   leur place » ou des freins   la course effr n e   la comp tition sociale ne sont plus per u-e-s comme tel-le-s. Dans la tout autre  cole, ils et elles se r v lent plut t des garde-fous face aux d rives individualistes et aux replis sur les certitudes. Dans l' cole que nous esquissons, les diff rences sont accept es. Mieux : elles sont vues comme une opportunit  pour faire  merger les traits humains que nous voulons voir partag s par tous et toutes. »

L'int gration scolaire est d finie par un d cret de 2004, modifi  en 2009 et qui permet   tous les  l ves porteurs d'un handicap ou d'un trouble instrumental, d' tre int gr s dans l'enseignement ordinaire. Il y a plusieurs mani res d'int grer un enfant : soit individuellement dans une classe ordinaire c d avec ses pairs non porteurs de handicap, soit en les

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre  cole
est possible !

TOUT
AUTRE
CHOSE

regroupant au sein d'une classe qui est, elle-même, intégrée dans une école ordinaire. Aujourd'hui, nous allons être confrontés à trois expériences différentes de classes intégrées.

Nous avons choisi de pratiquer par questionnements ou réflexions durant la présentation, mêlant présentation et débat. L'assemblée était composée pour moitié de parents et pour la seconde moitié de professionnels (enseignant.e et direction), en passant par des intervenants extérieurs : école du cirque, logopède, ...

Une carte mentale a été initiée où chacun.e pouvait apposer sa pensée, mais les débats ont été tels que celle-ci a été rapidement oubliée.

Premier projet

Muriel Lossy nous présente un projet de classe intégrée de type 5 (enfants hospitalisés – dans ce cas, pour « troubles neurologiques ») dans une école à pédagogie active. Il s'agit d'enfants « dont on ne veut pas », qui ont été placés durant des années en institution psychiatrique et qu'il fallait désinstitutionnaliser. L'idée a donc été de créer un milieu sécurisé (une sorte de « sas ») où ils pouvaient garder leur spécificité avec des enseignant.e.s formé.e.s à la psychiatrie, tout en étant intégrés dans un enseignement ordinaire. Il s'agit d'enfants ne communiquant pas nécessairement. Certains sont « non-parlants ». La langue de communication est la langue Sésame. Cette méthode gestuelle s'inspire de la langue des signes des sourds mais elle a été adaptée pour s'adresser à une population de personnes porteuses d'un handicap mental modéré à sévère.

Il s'agit d'une petite classe dans une école à pédagogie active (Decroly) à Bruxelles. Ce projet a débuté en septembre 2016 mais est construit avec les enfants et les enseignant.e.s d'accueil depuis un an. Les porteur/euse.s du projet y sont retourné.e.s plusieurs fois afin d'écouter les questionnements et d'établir la collaboration avec les enseignant.e.s de l'école.

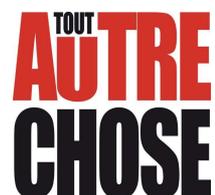
En septembre, 5 enfants ont été accueilli.e.s dans cette classe. Les classes ordinaires parrainent un enfant de la classe intégrée. Cet enfant participe à certaines activités de la classe, comme la gymnastique où les seules obstacles rencontrés se situent au niveau de la difficulté à comprendre les règles des jeux.

Le constat, trois mois plus tard, c'est que les enfants vont plus vite que les enseignant.e.s. Il y a un réel partenariat entre les enfants. Ceux-ci sont demandeurs de collaboration et de jeux en commun. S'il y a parfois des « couacs » (passages à l'acte), les enfants sont de plus en plus invités dans leurs classes de parrainage où il y a un réel partage, une réelle participation.

20.11.2016
Saint-Gilles



Une tout autre école
est possible !



TOUT
AUTRE
CHOSE

Les enfants parlent de plus en plus (avec des mots appris dans la cour de récréation). Les enfants font un travail formidable entre eux.

Le retour des parents de l'enseignement ordinaire est que cela reste compliqué car il y a de petits passages à l'acte, mais cela a déjà un réel effet sur leurs propres enfants qui ont appris à dire non face à un comportement qui ne leur convient pas.

Pour les parents des enfants intégrés, c'est plus positif. C'est la première fois de leur vie qu'ils voient qu'on considère leur enfant comme un enfant. De même que les relations avec les autres parents de l'école, qui sont positives, leur donne enfin l'impression d'être enfin considérés comme des parents « ordinaires ».

Le projet est bien lancé mais il faut rester vigilant car ces enfants et ces familles ont besoin de ne plus vivre un nouvel échec.

Second projet

Claire de Halleux nous présente les classes bilingues pour enfants malentendants. Ce sont des classes bilingues (français/langue des signes) intégrées dans une école ordinaire (Sainte-Marie à Namur), grâce à l'appui d'une ASBL « Ecole et surdité », spécialement créée pour cette intégration. Le projet est soutenu par l'Université de Namur (département linguistique).

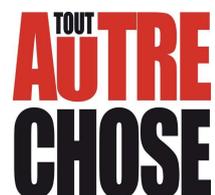
Après 15 années d'existence, le projet aboutit à un cursus complet, de la première maternelle à la rétho. Il a nécessité la mise au point de la pédagogie bilingue (Français/langue des signes).

En 2000, il y avait un enfant sourd intégré, en 2016, Il y en a 29 (fondamental) + 12 (secondaire) sur 1500 élèves.

En 2000, il y avait un enseignant bilingue. En 2016, il y a 9(3) + 10(5) enseignant.e.s bilingues. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'enseignant.e.s sourd.e.s par niveaux (élémentaire et secondaire). C'est un challenge pour les enseignant.e.s de toute l'école de travailler avec des collègues sourd.e.s.

Le projet a 3 balises fondamentales : viser le niveau scolaire ordinaire, viser le bilinguisme et l'intégration par groupes. Chaque matière est donnée dans les deux langues. Les classes fonctionnent avec des binômes de deux co-titulaires. Il y a une alternance entre les temps d'inclusion et les temps hors inclusion. Les cours de français, par exemple, sont donnés hors inclusion, car il s'agit d'un apprentissage plus difficile pour les enfants sourds.

20.11.2016
Saint-Gilles



Troisième projet

Laurie Clippe et Véronique Scieur nous présente la classe intégrée de type 2 (enfants avec déficience mentale modérée à sévère) au sein de l'Ecole Saint-Paul à Mont-sur-Marchienne.

Ce projet est né de la maman d'un enfant vivant avec une trisomie 21, qui a mis une annonce sur Facebook afin de chercher une école qui accepte d'intégrer une classe de type 2.

Le projet a démarré en septembre 2016 sur l'implantation de l'école Saint-Paul et accueille 10 (et bientôt 11) enfants de « type 2 », de 5 ans et demi à 9 ans, qui ont toutes les maturités (1, 2 et 3). Il y a des enfants vivant avec un autisme et d'autres avec une trisomie. Ils présentent également une série de pathologies associées.

L'accompagnement est important : outre les deux institutrices (venant de l'ordinaire et du spécialisé), il y a une puéricultrice, une logopède et une éducatrice à temps partiels.

La classe fonctionne en différenciation (apprentissage à la carte et en fonction des compétences de chaque enfant). Ils travaillent beaucoup les repères au niveau du temps, utilisent énormément de pictogrammes, de photos et de gestuelle. La plupart des enfants sont non-verbaux. Les activités sont plutôt fonctionnelles (cuisine, autonomie, socialisation, travail sur le comportement, les émotions, ...)

Chaque enfant est suivi par un P.I.A. (Projet Individuel d'Apprentissage) qui est réévalué chaque trimestre.

Le projet est réellement inclusif. Il y a de nombreux moments d'intégration. Par exemple, deux enfants suivent les cours de première année en français et en mathématique. Ils sont accompagnés par un.e adulte. Des stagiaires éducateur/trice.s accompagnent les enfants dans les cours de gymnastique au sein des classes de l'école ordinaire. Le temps de midi (réfectoire et récréation) se fait avec toute l'école, tout comme les excursions, la « journée artistique » et les jeux. La question de la « différence » est travaillée avec toute l'école. La classe intégrée a des projets artistiques avec les autres classes.

Ce qu'elles relèvent de positif est la socialisation des enfants porteurs d'une différence et l'accueil des autres enfants. Le regard sur la différence a changé. La vie en société s'en trouve facilitée. Il y a un retour positif des parents au niveau du bien-être et de la joie de venir à l'école pour les enfants intégrés. La joie pour les enseignant.e.s est de voir le plaisir des enfants lors des moments d'intégration.

20.11.2016
Saint-Gilles



Résumé des réflexions du groupe face aux trois projets et conclusions des participant.e.s

Comme toujours, les projets d'intégration viennent des parents et rarement de l'école (sauf pour le premier projet).

La majorité des participant.e.s à l'atelier est féminine. Ce sont, en majorité des mamans et des enseignantes.

Peu d'enseignant.e.s de l'enseignement ordinaire sont présentes dans l'atelier. Il faut interpeller l'enseignement ordinaire.

On doit y croire, mais il faut que les acteurs de la citoyenneté bougent. Le peu d'intérêt pour le handicap, porté par les participants à une journée citoyenne – donc désireux d'une école plus juste... une Tout Autre Ecole – est interpellant. Si ceux qui sont demandeurs de changements ne s'intéressent pas à tous les enfants, il y a un problème.

La création de classes inclusive est économiquement lourde. L'ASBL Ecole et Surdit  doit payer les doubles enseignant.e.s. Ce n'est que depuis 2009 (D cret int gration) que les enseignant.e.s sont pay s par la CF. Pour une partie... En effet, il faut 4  l ves par classe, sinon les enseignant.e.s sont   charge de l'ASBL.

Difficult s rencontr es pour les int grations : on trouve difficilement des enfants   int grer car les m decins dirigent trop facilement vers l'enseignement sp cialis  sans rien conna tre   l'int gration.

Difficult s pour les  coles accueillantes : les p riodes d'int gration diminuent (enveloppe ferm e et de plus en plus d'enfants).

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre  cole
est possible !

TOUT
AUTRE
CHOSE